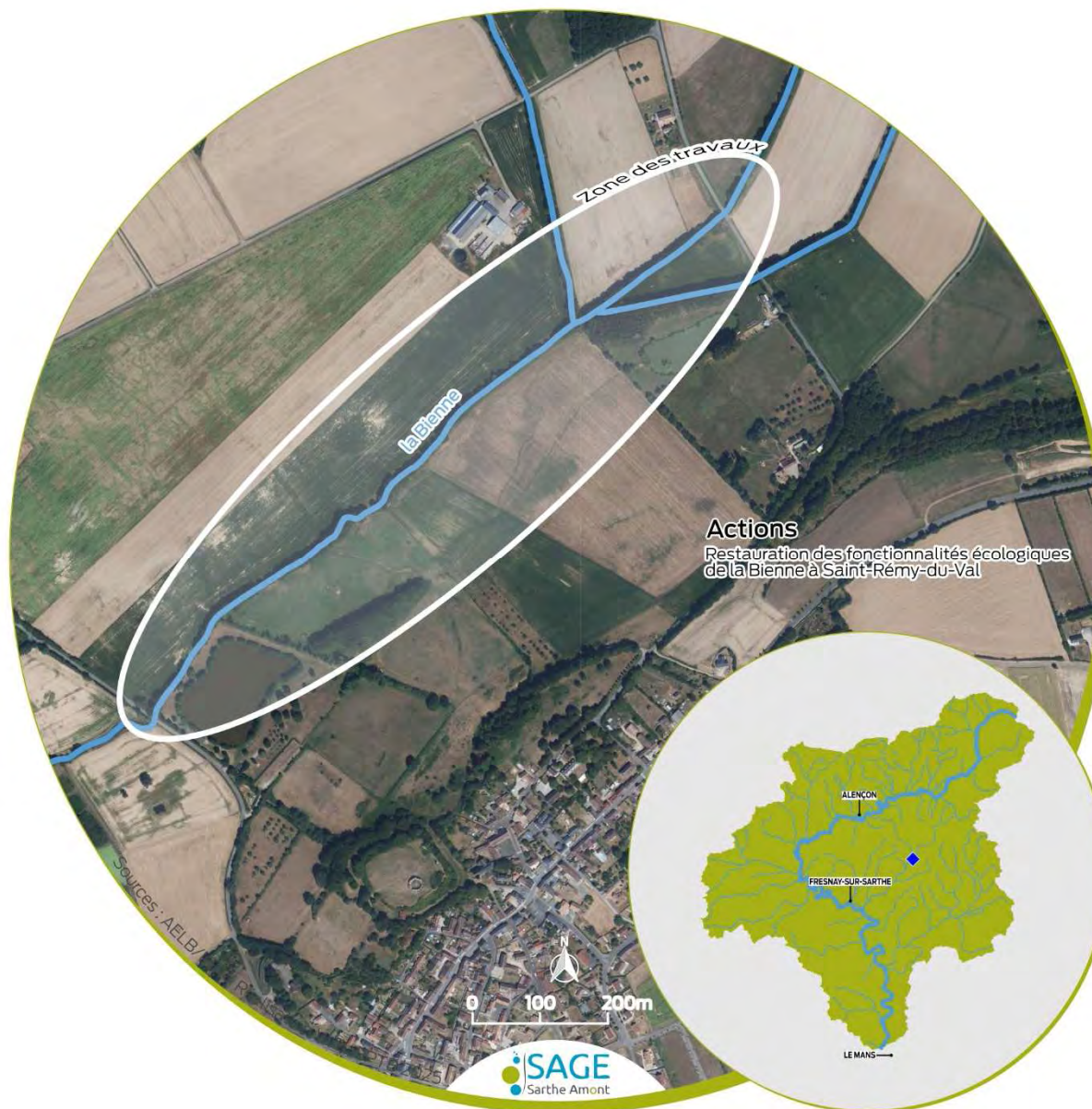




Thème N°1 : Milieux Aquatiques – Action 1.7

RESTAURATION DES FONCTIONNALITES ECOLOGIQUES DE LA BIENNE A SAINT-REMY-DU-VAL



Descriptif du projet

Le réseau hydrographique de la Bienne (Masse d'eau FRGR0469) a été fortement impacté par les travaux hydrauliques et les aménagements réalisés sur le bassin versant. Les fonctionnalités écologiques s'en retrouvent fortement dégradées et la masse d'état est identifiée comme dégradée.

L'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de Mamers, gestionnaire de la pêche sur ce territoire, est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, dont les missions encadrées par ses statuts lui confèrent la possibilité de réaliser des opérations de restauration et d'aménagement de cours d'eau.

Consciente de l'état de dégradation généralisé du cours d'eau, notamment sur les parcours de pêche dont elle dispose, elle souhaite apporter sa participation à l'effort de reconquête du bon état écologique de cette masse d'eau. Sur la base des éléments de connaissances à sa disposition, elle propose de mener les travaux nécessaires à la restauration de la fonctionnalité écologique du cours d'eau sur un tronçon localisé entre le Pont « Maillard » et le pont du plan d'eau de Saint-Rémy-du-Val (entre 500 et 900m selon cout et possibilités d'intervention). Ce parcours autrefois reconnu pour son potentiel piscicole présente un état d'altération préoccupant en lien avec les caractéristiques du lit et l'évolution de l'hydrologie locale.

Cette action viendrait naturellement compléter les travaux que pourrait engager le SMSA à l'avenir sur ce bassin.

Maître d'ouvrage

AAPPMA la gaule du Saosnois / Mamers

Représentant légal : M. Bisson, Président AAPPMA

Représentant dossier : Assistance admin. et tech. : **FDPPMA72**

Cyril Lombardot

E-mail du représentant : cyril.lombardot@peche72.fr

Tel : 02.43.50.39.32

Adresse : Les Rouanneraies 72210 Fillé-sur-Sarthe

Détail financier et plan de financement prévisionnel

Opération	2025	2026	2027	Total (€ TTC)
Animation du contrat	0	0	0	0
Action n°1 : Etude de projet	13 000	0	0	13 000
Action n°2 : Réalisation des travaux	0	67 000	5 000	72 000
Action n°3 : Indicateurs de suivis	1 000	0	1 500	2 500
Total	14 000	67 000	6 500	87 500

Financeurs	Montant éligible €	Taux	Montant Aide €
AELB	87 500	50 %	43 750
Région Pays de la Loire		30 %	26 250
AAPPMA de Mamers		20 %	17 500

Indicateurs de suivi

Indicateurs techniques : Restauration des cours d'eau : nombre d'études réalisées, ml de cours d'eau restauré, nombre d'opérations engagées

Indicateurs environnementaux : IPR, caractérisation hydromorphologique, recensement frayères, Suivi piézométrique quand possible